



PROCÈS-VERBAL

Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation

Section Emploi et Service civique

Réunion électronique 21/07/2025
du :

Présidence : Hervé Garrigues

Présents : Mme Françoise TARTARIN
M. Claude TISSIER, M. Michel REBRIOUX M. Hervé GARRIGUES, Jean-Paul GOUPY,
Maxence LEVEQUE, Patrick LAURENT, Pascal LORGEUX

Assistent à la séance : Jérôme MONOT (Directeur Technique Régional), Maxime MALDENT (DAF)

☆☆☆☆☆☆☆☆

Attribution des postes de Service Civique – Saison 2025-2026 :

La commission prend acte et valide la répartition des SC pour l'ensemble des clubs de la Ligue Centre Val de Loire de Football.

Un courrier sera transmis à chaque club indiquant le nombre de volontaires possible.

Rappel du fonctionnement de l'attribution des services civiques :

L'enveloppe régionale, allouée par la DRAJES et la Ligue, fait l'objet d'une répartition dans les différents districts. Cette répartition se fait selon des critères de territorialité, de pertinence des projets, et des demandes exprimées, tout en s'efforçant de respecter l'équité entre les territoires.

Cette année encore, l'enveloppe régionale s'est révélée plus restreinte que les précédentes, ce qui a nécessité des choix afin de maintenir une cohérence globale et territoriale.

Dossiers d'un Service Civique :

La commission régionale rappelle que les clubs doivent fournir un dossier complet pour la finalisation et la validation d'un Service Civique.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte par la Ligue et/ou le District.

**Règlements et Devoirs du Service Civique :**

Des clubs ont vu leur attribution réduite voire refusée cette année en raison de plusieurs manquements :

- Non-participation aux actions de valorisation du service civique dans les territoires.
- Absence de réalisation de la Formation Civique et Citoyenne (FCC).
- Dépassement du cadre réglementaire fixé par la DRAJES et la Ligue.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs le respect des règles d'engagement d'un Service Civique.

La commission rappelle les engagements liés à l'accueil d'un volontaire en service civique, dans l'intérêt des jeunes et des projets associatifs.

Président de séance

Hervé Garrigues

Secrétaire de séance

Maxence LEVEQUE

Publié le 28/07/2025